

Conditions générales 4x4 Wombat Overlander

Pour un voyage entre le 01/04/2022

et le 31/03/2024

HORAIRES, JOURS D'OUVERTURE ET CONDITIONS DE LOCATION

Attention à bien vérifier l'horaire de départ ou d'arrivée de vos vols

Départs/Retours : Les départs et les retours ont lieu du lundi au dimanche de 8h00 à 16h00.

Horaires des centres de location : Du lundi au dimanche de 8h00 à 16h30.

Les centres sont fermés les jours fériés, dont : (Good Friday), le 25 décembre (Christmas Day), le 1er janvier (New Year's Day) et le 26 janvier (Observed Australia Day).

Durée minimale de location :

- La durée minimale de location est de 5 jours.
- En haute saison, une réservation de 10 jours minimum s'applique pour les départs entre le 18 décembre et le 2 janvier pour tous les lieux et entre le 8 et le 15 février pour Melbourne, Perth et Sydney.
- Une période de location minimale de 7 jours s'applique à partir de Melbourne et de Sydney pendant les saisons des Bathurst Races et des Phillip Island Races.

Age minimum et permis de conduire : 21 ans avec un permis « voiture » valide depuis au minimum 2 ans. Permis international ou traduction officielle obligatoire en complément du permis national si celui-ci est dans une autre langue que l'anglais.

CAUTION PAR CB

dépend du niveau d'assurance

Assurance de base : caution débitée et restituée dans les 15 jours après le retour :

- 5 000 \$AU pour les modèles Hitop, Vivid et Endeavour ;
- 7 500 \$AU pour les autres modèles à 2 roues motrices ;
- 8 000 \$AU pour les modèles à 4 roues motrices.

Rachat partiel de franchise caution débitée et restituée dans les 15 jours après le retour : 2 500 \$AU pour tous les modèles.

Formule avantage ou rachat total de franchise : caution par empreinte de carte bancaire de :

- 250 \$AU pour le rachat total de franchise pour tous les modèles à 2 roues motrices ;
- 500 \$AU de caution avec une franchise de même montant pour les modèles à 4 roues motrices.

LES PLUS, PLUS, PLUS DES MODELES WOMBAT...

Les tarifs journaliers de location comprennent le **kilométrage illimité**, , **assistance 24h24**.

Tous les camping-cars sont entièrement équipés de **literie, vaisselle et batterie de cuisine, serviettes et torchons, accessoires pour le camping-car** tels que pelle, balayette, extincteur, seau, tuyaux de raccordement et d'évacuation, **guide de camping** et plus encore.

JOUR J...

Les véhicules peuvent être retirés du lundi au dimanche de 8:00 à 16:00. Les centres sont fermés les jours fériés, dont : Good Friday, le 25 décembre (Christmas Day), le 1er janvier (New Year's Day) et le 26 janvier (Observed Australia Day).

Les clients doivent prévoir 1 heure pour remplir les formalités administratives et effectuer la démonstration.

...ET LE DERNIER JOUR

La restitution du véhicule se fait du lundi au dimanche de 8:00 à 16:00. Les centres sont fermés les jours fériés, dont : le 10 avril 2020 (Good Friday), le 25 décembre (Christmas Day), le 1er janvier (New Year's Day) et le 26 janvier (Observed Australia Day).

Le locataire doit prévoir 1 heure pour remplir les documents de restitution et vérifier le véhicule.

Vous vous engagez à restituer le véhicule dans l'état où il a été reçu (hors usure normale) : propre, avec des réservoirs de carburant et de gaz pleins et des réservoirs d'eaux grises et eaux usées vidés. Dans le cas contraire,

des frais de nettoyage et/ou de vidage du réservoir à déchets peuvent être facturés au moment de la restitution du véhicule.

CONDITIONS GENERALES

Permis de conduire et âge minimum

Pour la sécurité de nos hôtes, il est nécessaire de présenter un permis de conduire voiture valide et complet lors de la prise en charge et le conducteur doit être présent. Si le permis de conduire n'est pas en anglais, nous exigeons une traduction anglaise accréditée ou un permis de conduire international. Pour voyager dans le Territoire du Nord, un permis de conduire international est nécessaire en même temps que le permis de conduire étranger.

Les conducteurs doivent être âgés de plus de 21 ans, être titulaires d'un permis depuis au moins deux ans et le permis doit être valable pendant toute la durée de la réservation.

Modifications des réservations

Nous comprenons que les plans changent parfois. Si c'est le cas, toute modification apportée à une réservation sera calculée en utilisant le plus élevé des deux taux, soit le taux flexible d'origine, soit le taux flexible en vigueur au moment de la modification de la réservation.

Les éléments suivants sont considérés comme une modification de réservation :

Changement de nom Modification des dates de prise en charge ou de dépose Changement de centre de départ ou de dépôt Changement de catégorie de véhicule Changement de barème tarifaire, y compris les taux spéciaux
Si le barème tarifaire ou la catégorie de véhicule de plaisance est modifié, cela est considéré comme une nouvelle réservation et des frais d'annulation peuvent s'appliquer à la réservation initiale.

Si des changements de dernière minute sont effectués dans les 14 jours suivant la prise en charge, nous serons heureux de les prendre en compte en fonction des disponibilités. Toutefois, en raison du court préavis, si le séjour est écourté, le nombre de jours initialement réservés sera facturé.

Si le lieu de prise en charge ou de dépose est modifié dans les 14 jours suivant la prise en charge, des frais de changement de lieu peuvent également s'appliquer.

Changement du lieu de dépôt après le départ :

Si le client change de lieu de dépôt après avoir pris en charge le véhicule, il doit prendre contact avec le Loueur, qui lui indiquera si le changement est possible et les frais applicables.

Prolongation d'un voyage en voiture :

Si le client souhaite prolonger sa réservation pendant son voyage, il doit d'abord contacter l'équipe du Loueur qui se fera un plaisir de lui indiquer si la prolongation est possible, ainsi que les frais associés. Pour obtenir une prolongation, les frais supplémentaires (calculés sur le tarif du jour), devront être payés par carte de crédit, toutes taxes et surcharges comprises, soit par téléphone, soit dans un centre de location au moment de la prolongation. Toute réduction à long terme ou pour réservation anticipée en place continuera de s'appliquer à la réservation. Nous ferons toujours de notre mieux pour accepter les prolongations, mais cela dépend de la disponibilité des véhicules.

Changement de véhicule :

Le Loueur comprend que les besoins des clients sont différents et c'est pourquoi ses véhicules peuvent être réservés par catégorie, mais pas par marque ou modèle.

Il fait toujours de son mieux pour répondre aux demandes, mais si le véhicule réservé n'est pas disponible en raison de circonstances imprévues, il le remplacera par un autre véhicule disponible au moment de la prise en charge, sans frais supplémentaires. Toute modification apportée au véhicule réservé et acceptée par le client ne donne pas droit à un remboursement.

Si aucun autre véhicule de loisirs n'est disponible pour le client, la responsabilité du Loueur est limitée au remboursement du prix de la location ou, en cas de défaillance mécanique (sauf si elle est causée par le client), au reste de la période de location.

Trajets vers et depuis l'aéroport

Les agences sont situées à proximité des principaux aéroports, ce qui facilite l'arrivée et le départ de nos clients. Les clients peuvent organiser à leurs frais le transport de et vers l'aéroport en taxi ou en covoiturage.

Emplacements des succursales

Les agences sont situées dans toute l'Australie, ce qui permet aux clients de planifier des voyages en voiture, qu'ils soient longs ou courts. L'agence de Broome est un peu plus éloignée que d'autres et des frais de 750 \$AU s'appliquent donc aux clients qui viennent chercher ou déposer leurs bagages à notre agence de Broome.

Les agences situées à : Adélaïde, Alice Springs, Brisbane, Broome, Cairns, Darwin, Hobart, Melbourne, Perth, Sydney.

Horaires spécifiques pour les livraisons et les restitutions

Les livraisons et les restitutions sont assurées entre 8h et 16h, 7 jours sur 7.

L'agence de Broome est fermée le dimanche.

Les agences de Broome et Darwin sont fermées pendant la saison des pluies (du 20 décembre au 31 mars). Pendant cette période, les routes sont boueuses et difficiles à parcourir et, pour des raisons de sécurité, nous recommandons vivement aux clients d'éviter de se rendre dans le haut de l'Australie pendant cette période.

Toutes les agences sont fermées les jours fériés, notamment le Vendredi saint (10 avril 2020), le jour de Noël (25 décembre 2020), le jour de l'An (1er janvier 2021) et le jour de l'Australie (26 janvier 2021).

Introduction et présentation du véhicule

Lors de la prise en charge, le personnel du Loueur fait une démonstration complète du véhicule et fournit toutes les informations nécessaires aux clients sur les caractéristiques intérieures et extérieures de leur véhicule. Les clients sont ainsi assurés d'être à l'aise et en confiance avec leur véhicule avant de commencer leur voyage.

Pour s'assurer que les clients ont bien pris connaissance de leur véhicule avant de partir à l'aventure, ils devront aller le chercher à la succursale avant 16 heures.

Durée de la réservation

Les voyages en camping-car permettent aux clients de voyager à leur propre rythme. Pour que les clients tirent le meilleur parti de leur voyage, une réservation de cinq jours minimum s'applique lorsque la prise en charge et le retour se font dans la même agence.

Une période minimale plus élevée s'applique pour tous les véhicules en pleine saison. Une réservation de 10 jours minimum s'applique pour les départs comme indiqué ci-dessous, et sont susceptibles d'être modifiés.

Une réservation de 10 jours minimum s'applique pour les prises en charge entre le 18 décembre et le 2 janvier dans toutes les succursales et entre le 8 et le 15 février à Melbourne, Perth et Sydney.

Une période de location minimale de 7 jours s'applique à partir de Melbourne et de Sydney pendant les saisons des Bathurst Races et des Phillip Island Races.

Des périodes de location minimales supplémentaires pour d'autres périodes de pointe peuvent s'appliquer et seront alors communiquées.

Réservations à sens unique "One-Way"

Les voyages ne se terminent pas toujours là où ils commencent, et certaines des meilleures aventures vous emmènent loin. Si un client dépose son véhicule dans une autre agence que celle où il a été pris en charge, une période de réservation minimale et des frais de 165 \$ pour un aller simple s'appliquent.

Restrictions de voyage

Tous les véhicules ne sont pas adaptés à toutes les situations de conduite, il est donc important de choisir le bon véhicule pour le voyage prévu. Le Loueur peut, à sa discrétion, limiter les déplacements dans certaines zones en raison de conditions routières ou météorologiques défavorables, et la distance à parcourir pour atteindre les destinations désignées par rapport à la durée de la location. Le cas échéant, toute autre restriction sera mentionnée lors du départ.

Pour la sécurité des clients, les restrictions de voyage suivantes sont en vigueur :

- Les Vivid Campers ne doivent pas être conduits dans le Territoire du Nord ou en Australie occidentale.

Les voyageurs qui se rendent dans des zones restreintes sans autorisation annuleront toute couverture de responsabilité en cas de dommages ou d'accident, et pourront être soumis à des frais de pénalité de 300 \$ pour chaque occasion identifiée.

- Véhicules de loisirs à deux roues motrices

Les véhicules à deux roues motrices ne sont pas équipés pour les terrains accidentés et ne peuvent pas être conduits sur des routes non goudronnées. Les routes d'accès bien entretenues qui mènent à des terrains de camping reconnus et qui ont une longueur inférieure à 12 kilomètres sont autorisées.

Les véhicules de loisirs à deux roues motrices peuvent être conduits vers n'importe quelle île sur des routes goudronnées à condition d'obtenir une autorisation écrite du Loueur avant le voyage.

- Véhicules de loisirs à quatre roues motrices

Les 4x4 sont faits pour emmener les voyageurs aventureux hors des sentiers battus. Toutefois, pour la sécurité des clients, il existe des zones d'où les véhicules sont interdits et/ou pour lesquelles une autorisation écrite du Loueur est nécessaire avant le voyage.

Il s'agit notamment des zones suivantes :

Zones restreintes (autorisation écrite requise) :

Toutes les îles ; Toutes les routes isolées non goudronnées (non énumérées ci-dessous). Queensland* : Birdsville Track, Burke Development Road de Chillagoe à Normanton, Cape York (au nord de Daintree River), Savannah Way (Normanton à Borroloola), Bloomfield track, Sandover Highway L'Australie du Sud : Piste d'Oodnadatta, désert de Simpson, piste de Strzelecki, Gunbarrel Highway Tasmanie Australie occidentale : Bungle Bungles, Cape Leveque, Gibb River Road, Kalumburu Road, Mitchell Falls/ Plateau, Tanami Track, Blackstone-Warburton Road, Warburton, Fairfield-Leopold's Downs Road, Gunbarrel Highway Territoire du Nord : Arnhem Land, Mereenie Loop, Plenty Highway, Savannah Way, Normanton to Borroloola, Finke Road (entre Alice Springs et Oodnadatta Track), Tanami

Track, Sandover Highway et Jim Jim Falls.
Non autorisé à aucun moment :

Île Fraser, île Moreton et île Rottneest Queensland* : Fraser Island, Moreton Island, la Old South Road de Maryvale à Finke, la section Old Telegraph Road de la route de Cape York L'Australie du Sud : Old Gunbarrel Highway Australie occidentale : Rottneest Island, Old Gunbarrel Highway, Canning Stock Route, les deux derniers kilomètres de la Lennard River Gorge Road Territoire du Nord : Boggy Hole (parc national de Finke Gorge), Central Arnhem Road, The Lost City in Litchfield Park, la Old South Road de Maryvale à Finke, Twin Falls.

*Les voyages vers le Cap York ne sont pas autorisés entre le 1er décembre et le 31 mai et, dans tous les autres cas, une autorisation écrite est nécessaire.

Le Loueur peut, à sa discrétion, restreindre les déplacements en camping-car dans certaines zones en raison de conditions routières ou météorologiques défavorables, et de la distance à parcourir pour atteindre les destinations désignées par rapport à la durée de la période de location. Le cas échéant, toute autre restriction sera mentionnée lors de la prise en charge.

Kilométrage

Pour votre sécurité, ne sous-estimez pas le temps qu'il vous faudra pour vous rendre d'un point à un autre. Bien que nos véhicules aient un kilométrage illimité, nous vous recommandons de ne pas dépasser 300 kilomètres par jour, soit l'équivalent de 4 à 5 heures de conduite. Nous encourageons nos clients à faire une pause au moins toutes les deux heures.

Les tarifs des 4x4 incluent 300 kilomètres par jour, mais si vous avez besoin d'un peu plus d'aventure, des forfaits de 500 kilomètres sont disponibles avant ou au moment du départ pour 150,00 \$ nets (188,00 \$ bruts). Si la distance parcourue est un peu plus longue, tout kilomètre excédentaire sera facturé à 0,40 \$ (brut) par kilomètre, payable au retour.

Retour du véhicule

Le camping-car est un foyer loin de la maison et pour son confort, le bailleur recommande de le garder rangé pendant tout le voyage. Les véhicules doivent être retournés à l'agence dans l'état dans lequel ils ont été pris, l'intérieur étant nettoyé et les réservoirs vidés. L'extérieur du véhicule ne doit pas être impérativement nettoyé, sauf s'il est couvert d'une saleté ou d'une boue excessive, ce qui rendrait difficile pour l'équipe de voir son état de retour.

Réparations

Le Loueur comprend que pendant les vacances, le véhicule peut nécessiter de petites réparations. Pour éviter de perturber davantage le voyage, si les dommages n'ont pas été causés par l'invité, des réparations d'un montant maximum de 100 \$ peuvent être effectuées sans autorisation et seront remboursées. Si des réparations de plus de 100 \$ sont nécessaires, l'équipe d'assistance du bailleur doit en être informée avant que les réparations ne soient effectuées. Les réparations non autorisées ne sont pas autorisées.

Tous les véhicules de plaisance sont inscrits à la Australian Automobile Association et une assistance routière d'urgence mécanique est disponible 24 heures sur 24 si nécessaire.

Infractions, péages et amendes

Le Loueur répercutera sur l'invité les frais qu'il recevra pour les infractions au code de la route, les péages ou les amendes de stationnement pendant son voyage. Personne n'aime les surprises inattendues ou les frais administratifs supplémentaires, c'est pourquoi nous ne transmettons aux clients que le montant exact de l'amende ou de la redevance reçue.

Animaux

Nous pensons que les amis à fourrure ne peuvent que rendre un voyage en voiture plus agréable. Les animaux d'assistance et les chiens de compagnie sont autorisés à voyager dans les véhicules avec l'autorisation écrite du Loueur et au moment de la réservation. Il y a des frais de nettoyage de 200,00 \$ pour les animaux de compagnie (à l'exception des animaux d'assistance).

Fumer

Les véhicules sont une zone non-fumeurs ; il est donc interdit de fumer dans les véhicules.

Paiement dans les centres de location

Pour des raisons de sécurité, le bailleur accepte les cartes de crédit et de débit pour les frais payés lors de la prise et de la dépose des véhicules. Le Loueur n'accepte pas les espèces dans les agences. La caution est payable au jour du départ par carte de crédit ou carte de débit et ne peut être payée avec une carte de crédit prépayée.

Cartes de crédit

Le Loueur accepte les cartes Visa, MasterCard, American Express, Diners Club et Union Pay. Les frais suivants s'appliquent à la location et à tout produit supplémentaire (quel que soit le compte choisi, par exemple épargne, crédit, etc) :

- Carte de débit Visa /MasterCard : 1.0%
- Carte de crédit Visa /MasterCard carte de crédit : 2.0%
- Amex/Diners/Union Pay : 2,8%.

Ces frais sont susceptibles de changer.

Assurance de voyage

Pour votre tranquillité d'esprit, nous vous recommandons vivement de souscrire une assurance voyage privée du plus haut niveau.

Dommmages corporelles

Le véhicule est couvert par une assurance responsabilité civile et il est probable que tout autre véhicule impliqué dans un accident soit également couvert par une assurance responsabilité civile.

Selon les circonstances de l'accident, le client peut être en droit de réclamer le remboursement de ses dommages corporels à l'assurance responsabilité civile de la partie responsable de l'accident. L'étendue de cette assurance responsabilité civile varie selon les États et les territoires et le Loueur recommande vivement à tous les passagers de souscrire leur propre assurance de voyage pour dommages corporels.

Dommmages matériels

Le véhicule est assuré pour les dommages qu'il subit et les dommages causés aux biens d'un tiers. Toutefois, l'hôte est responsable à hauteur du montant de la responsabilité applicable pour les dommages causés aux biens d'un tiers ou au véhicule. Le client est également responsable du coût du tarif journalier pour la période de réparation du véhicule. Il n'y a pas de remboursement pour la partie non utilisée de la période de location. La responsabilité s'applique à chaque réclamation, et non au véhicule.

La responsabilité est applicable quel que soit le responsable et doit être payée au moment où l'accident est signalé au Loueur par téléphone sur une carte de crédit, et non pas à la restitution du véhicule. Le bailleur se réserve le droit de facturer à l'invité tout dommage causé au véhicule, y compris les dommages matériels causés par des tiers non signalés mais identifiés lors de la restitution du véhicule.

Options de responsabilité

Pour la tranquillité d'esprit sur la route, le Loueur propose une série d'options de responsabilité pour les clients. Les clients peuvent choisir entre les options suivantes :

"Low Road", le niveau le plus bas de couverture responsabilité civile, inclus par défaut ; L'option "Middle Road", ou rachat partiel de la franchise ; L'option "High Road", rachat total de la franchise (partiel pour les 4x4). Le montant à payer pour chaque option de responsabilité civile est basé sur le nombre de jours de location, la période de location minimale applicable à chaque véhicule ou le nombre total de jours de réservation du véhicule de plaisance. Le montant maximal des options de responsabilité est de 50 jours par segment de location.

Modèles Hitop, Endeavour et Vivid :

- "Low Road" : franchise : 5 000 \$AU, caution : 5 000 \$AU
- "Middle Road" : 38 \$AU par jour, franchise : 2 500 \$AU, caution : 2 500 \$AU
- "High Road" : 45 \$AU par jour, franchise : 0 \$AU, caution : 250 \$AU

Tous les autres véhicules à deux roues motrices :

- "Low Road" : franchise : 7 500 \$AU, caution : 7 500 \$AU
- "Middle Road" : 38 \$AU par jour, franchise : 2 500 \$AU, caution : 2 500 \$AU
- "High Road" : 45 \$AU par jour, franchise : 0 \$AU, caution : 250 \$AU

Tous les véhicules à quatre roues motrices :

- "Low Road" : franchise : 8 000 \$AU, caution : 8 000 \$AU
- "Middle Road" : 41 \$AU par jour, franchise : 2 500 \$AU, caution : 2 500 \$AU
- "High Road" : 47 \$AU par jour, franchise : 500 \$AU, caution : 500 \$AU

Caution

Le paiement de la caution dépendra de l'option de responsabilité choisie. Si le client choisit de prendre la "Low Road" ou la "High Road", le montant total de la caution sera immédiatement débité de sa carte de crédit ou de débit.

Si le client choisit de prendre la "High Road", la caution est payable au Loueur par une empreinte de carte de crédit ouverte signée avec une autorisation de 250 \$AU. Le détenteur de la carte de crédit doit être présent pour signer la caution lorsqu'il prend le véhicule et est responsable de tout dommage subi par le véhicule.

La caution est entièrement remboursable si les conditions sont respectées. Il suffit de rendre le véhicule à temps, au bon endroit, plein de carburant, et de vider les réservoirs d'eaux grises et d'eaux usées. Le remboursement par carte de crédit (y compris le remboursement de la caution) peut prendre jusqu'à 14 jours ouvrables selon l'établissement financier du client.

Si le véhicule est endommagé à son retour ou si d'autres conditions du contrat de location n'ont pas été respectées, la caution sera utilisée pour couvrir les frais jusqu'à concurrence du montant de la responsabilité correspondante. Si les termes du contrat de location ne sont pas respectés et que la caution n'est pas suffisante pour couvrir les dommages, des frais supplémentaires seront facturés.

Taux de change / Variations monétaires

Toutes les transactions sont effectuées en dollars australiens. En raison des fluctuations des taux de change, il peut y avoir une certaine variation du montant remboursé par rapport au montant initialement facturé. Les remboursements par carte de crédit peuvent prendre jusqu'à 14 jours ouvrables selon l'institution financière du client.

Conditions d'annulation

Nous comprenons que parfois les voyages en voiture doivent être annulés. En cas d'annulation, les conditions ci-dessous s'appliquent :

- En cas d'annulation plus de 95 jours avant la prise en charge : Aucun frais (dépôt de réservation remboursable)
- En cas d'annulation de 25 à 95 jours avant la prise en charge : 10 % du montant total de la location (minimum 300 \$AU)
- En cas d'annulation de 10 à 24 jours avant la prise en charge : 20 % du montant total de la location (minimum 300 \$AU)
- En cas d'annulation de 5 à 9 jours avant la prise en charge : 50 % du montant total de la location (minimum 300 \$AU)
- En cas d'annulation moins de 5 jours avant la prise en charge : 100 % du montant total de la location (minimum 300 \$AU)
- En cas d'annulation le jour de la prise en charge ou de non-présentation : 100 % du montant total de la location (minimum 300 \$AU)

Aucun remboursement n'est prévu en cas de départ tardif ou de retour anticipé du véhicule.

La date de départ originale ou la date confirmée la plus ancienne est utilisée pour calculer les frais d'annulation. Les remboursements par carte de crédit peuvent prendre jusqu'à 14 jours ouvrables selon l'établissement financier du client.

Autres choses que vous devez savoir

Le Loueur se réserve le droit de refuser toute location à sa discrétion.

Pendant leur voyage, les clients sont responsables de :

Dommmages causés lorsque les conditions du contrat de location n'ont pas été respectées par le client (sauf si un tiers reconnaît sa faute et fournit des informations complètes sur ses coordonnées et son permis). Dommages causés par négligence et/ou par un comportement délibéré. Dommages causés au véhicule de quelque manière que ce soit par une immersion partielle ou totale dans l'eau ou dans l'eau salée. C'est vrai, nos véhicules ne savent pas nager. Dommages causés aux pneus et au pare-brise, sauf si le "Value Pack" ou le "WAP" a été acheté et s'applique. Dommages causés au véhicule lorsque l'utilisation du véhicule de plaisance est contraire à la législation ou à la réglementation régissant la circulation des véhicules. Dommages causés par le retournement d'un seul véhicule, sauf si le "Pack économique" ou le "Retournement d'un véhicule" a été acheté et s'applique. Dommages et coûts associés à la récupération d'un véhicule embourbé. Dommages ou pertes causés à des biens personnels. Dommages causés par l'utilisation d'un carburant incorrect ou contaminé. Dommages causés à l'extension du véhicule. Dommages au châssis ou au toit du véhicule, sauf si le "Value Pack" a été acheté et s'applique. Dommages causés au auvent ou à la tente de toit du véhicule. Nos véhicules sont équipés d'un dispositif de repérage. Le Loueur se réserve le droit d'envoyer des avertissements aux clients qui conduisent en contradiction avec les conditions générales ou les règles et règlements de circulation. Les clients qui ignorent continuellement les avertissements peuvent se voir imposer une pénalité de 300 \$ pour chaque cas identifié.

Litige

Les présentes conditions générales sont soumises au droit français. Tout litige résultant de l'exécution, de l'interprétation ou de l'application du contrat de voyage sera porté devant la juridiction compétente du lieu du siège social de la société CampingCar online.